

ANNEXE B

ORDRE DU JOUR

	<u>paragraphe</u> (annexes)
1. Ouverture de la session	2
2. Élection d'un président et d'un vice-président	3
3. Adoption de l'ordre du jour	5
4. Rapport sur la trente et unième session du Comité d'experts de la CIB Voir le document IPC/CE/31/8.	7, 8 (B)
5. Questions soulevées par le Comité d'experts de la CIB Voir le paragraphe 10 du document IPC/CE/31/8 et le projet C 367.	43 (A.T.)
6. Rapport sur la septième session du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB Voir le document IPC/REF/7/3.	9, 10
7. Élaboration des définitions relatives au classement et des schémas généraux de sous-classes Voir le document IPC/WG/7/2.	11 – 19 (F)
8. Vérification des notes et des renvois dans la CIB après sa réforme Voir le document IPC/WG/7/3.	20 – 26 (G)
9. Conversion des schémas d'indexation en schémas de classement Voir le document IPC/WG/7/4.	27 – 31 (H, I)
10. Introduction de formules chimiques développées à titre d'exemples dans la couche électronique de la CIB Voir le document IPC/WG/7/5.	32 – 40 (J)

	<u>paragraphe</u> (annexes)
11. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de la chimie Voir le document IPC/WG/6/5 et les projets* <u>C 362 (C 368), C 363(F), C 412, C 413, C 415, C 422.</u>	41 – 43 (C, D, E, A.T.)
12. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de l'électricité Voir le document IPC/WG/6/5 et les projets* <u>C 379, C 410.</u>	41 – 43 (C, D, E, A.T.)
13. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de la mécanique Voir le document IPC/WG/6/5 et les projets* <u>C 278, C 350, C 355(F), C 369(F), C 371, C 385, C 386(F),</u> <u>C 396, C 414, C 416, C 417.</u>	41 – 43 (C, D, E, A.T.)
14. Introduction de nouveaux mots clés et renvois indicatifs relatifs aux projets achevés Voir le document IPC/WG/7/6.	44, 45
15. Système de gestion relatif à la CIB fondé sur l'Internet (IBIS)	46 – 50
16. État d'avancement des travaux	51 (B, C)
17. Prochaine session du groupe de travail	52, 53
18. Adoption du rapport de la session	54
19. Clôture de la session	

[L'annexe C suit]

*

Les projets soulignés aux points 11, 12 et 13 ont priorité lors de la session.
(F) indique que seule la version française des modifications approuvées en anglais doit être examinée.